

AXE 3 : SAUVEGARDE42 S'ANCRE DANS UNE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION, DE RÉSEAUX, DE TERRITOIRES ET DE DÉVELOPPEMENT

OBJECTIF : PARTICIPER DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES, UNE CONTRIBUTION D'UTILITÉ SOCIALE EXIGEANTE

- 18 Sauvegarde42 a une posture clairement républicaine qui s'inscrit dans son histoire. Nous devons amplifier et traduire (conventions...) nos relations institutionnelles avec les pouvoirs publics et interagir de manière plus volontaire et visible avec les politiques et institutions publiques.
- 19

OBJECTIF : AGIR EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

OBJECTIF : SE DÉVELOPPER POUR ACCOMPLIR NOTRE AMBITION

OBJECTIF : DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS ET SYNERGIES AVEC LE MONDE ASSOCIATIF

- 20 Sauvegarde42 s'inscrit résolument dans l'action au plan local, à l'échelle du département comme dans ses dimensions intermédiaires (quartiers, EPCI, ...). Nous devons élaborer des conventions cadres avec les acteurs associatifs et mobiliser tous les outils et initiatives possibles pour construire, avec d'autres, des réponses plus larges en direction des publics
- 21

- 22 Notre cœur de métier s'est largement concentré sur les individus accompagnés plus que sur les contextes et environnements de vie. Force est de constater que nous devons faire évoluer notre regard sur ce principe. Il s'agit de lutter contre les situations de précarité, de vulnérabilité pour éviter le recours aux dispositifs de la protection de l'enfance et de la justice des mineurs. Nous devons mobiliser notre expertise en matière de veille et d'observation sociale pour nourrir les politiques publiques et utiliser le levier des actions collectives pour permettre aux publics d'agir sur leur situation et leur contexte.
- 23

- 24 Nombre des réflexions engagées au Congrès 2016 ont permis d'identifier les pistes de développement qui viendront compléter, qualifier ou faire évoluer nos actuels établissements et services. Nous devons nous engager dans des possibilités de mutualisation, de coopération ou de développement structurel dans le cadre de rapprochement avec d'autres acteurs associatifs

AXE 4 : SAUVEGARDE42 SE REVENDIQUE ASSOCIATION ENGAGÉE ET ENTREPRISE RESPONSABLE

OBJECTIF : S'ATTACHER AU FAIT ASSOCIATIF POUR ENGAGER LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS L'ACTION PUBLIQUE

- 25 L'association est le lieu qui doit permettre à chacun de « faire société » à nos côtés. Nous devons imaginer une vie associative dans laquelle la concertation, la participation et l'engagement sont possibles pour toutes les parties prenantes. Nous devons asseoir le fait associatif en développant un projet d'engagement bénévole et engager l'association dans le débat public
- 26

OBJECTIF : UNE ASSOCIATION VISIBLE QUI COMMUNIQUE LARGEMENT

- 27 Pour exister aujourd'hui et plus encore pour valoriser notre action, le volet « communication » devient essentiel dans une approche stratégique. Nous devons construire une politique de communication professionnalisée et sérieuse qui installe dans le « paysage » notre projet et notre action.

OBJECTIF : POUR UNE AMBITION FORTE, UNE APPROCHE ÉTHIQUE À CONSOLIDER

- 28 Nous devons En référence aux Droits de l'Homme et de l'Enfant, exprimer une charte de « la bientraitance et du respect des droits des personnes accompagnées.
- 29 Nous devons faire vivre un principe de « prise de risque » dans l'acte éducatif.

OBJECTIF : UNE INSTITUTION PORTEUSE D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

- 30 Si la dimension sociale de notre projet n'est plus à démontrer, nous nous devons d'accentuer notre engagement dans les dimensions de « durabilité » et d'« économie solidaire » au service du progrès humain et des libertés. Nous devons élaborer un Agenda 21 et participer activement des dynamiques portées par l'Économie Sociale et Solidaire.
- 31

OBJECTIF : UNE CONDUITE ENTREPRENEURIALE À BUT NON LUCRATIF

- 32 En France, la notion d'entreprise n'a pas d'existence légale en tant que telle. Ce que nous qualifions d'entreprise revêt toutes les formes juridiques prises par une organisation pour atteindre un but. Pour Sauvegarde42, la question du mot « entreprise » ne se pose pas sur le plan de l'idéologie ou du dogme. Nous devons moderniser l'ensemble des organisations, outils et procédures qui permettent à l'association de piloter, conduire et organiser son action et corriger notre trajectoire économique en prenant les décisions d'optimisation et de mutualisation qui permettront ensuite de remobiliser les ressources au service des activités et des publics.
- 33

OBJECTIF : UN EMPLOYEUR « DIFFÉREND »

- 34 Être une association dont les buts visent exclusivement un projet social et éducatif sans aucun retour économique, être un acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, être dans une dynamique qui permet d'entreprendre... Tous ces éléments concourent à penser différemment la fonction employeur. Nous devons formaliser une politique globale de gestion des ressources et relations humaines et manager les changements nécessaires à la pérennité et la viabilité de l'association.
- 35

Sauvegarde⁴²

www.sauvegarde42.fr

PROJET ASSOCIATIF
2017 - 2021

UNE ASSOCIATION DURABLE POUR UNE SOCIÉTÉ ÉDUQUANTE ET FRATERNELLE



UNE VOCATION INDISSOCIABLEMENT ÉDUCATIVE, SOCIALE ET PRÉVENTIVE

L'ADN de Sauvegarde42 est de s'adresser à celles et ceux qui en ont le plus besoin, quels qu'ils soient et où qu'ils soient.

Notre volonté, c'est de donner à chacun la possibilité de se bâtir un avenir, d'être inclus dans la société et d'y exercer ses responsabilités. L'éducation peut être considérée comme l'ensemble des facteurs qui contribuent à la construction de la personne, à sa culture et à son identité.

Une ambition pour agir :

- Prendre en compte la personne dans sa globalité et mobiliser toutes les ressources nécessaires pour répondre à ses besoins.
- Promouvoir le « Projet Pour l'Enfant » relatif aux ambitions des lois de 2002, 2007 et 2016.
- Anticiper et préparer les fins de mesure pour trouver l'issue la plus adaptée.
- Mobiliser notre énergie pour que le contexte et l'environnement de vie de ceux que nous accompagnons soient propices à leur éducation.

UNE ASSOCIATION DURABLE

Les crises économiques, écologiques et sociales que nous traversons depuis de nombreuses années interrogent le modèle de développement dans lequel nous vivons. Organisation humaine, institution responsable, entreprise gestionnaire et association engagée, nous sommes donc concernés par l'impact de nos déci-

UN PROJET ASSOCIATIF QUI S'ADAPTE AUX CONTRAINTES ET SAISIT LES OPPORTUNITÉS

Sauvegarde42 s'est construite autour des secteurs de la Protection de l'Enfance et de l'insertion des adultes comme l'affirme avec force son actuel objet associatif. Les transformations à l'oeuvre en matière d'action éducative et sociale nous engagent à penser autrement notre contribution à la Protection de l'Enfant

Une ambition pour agir :

- Être force de proposition de nouvelles formes d'accompagnement des publics et faire le pari permanent de l'innovation.
- Exprimer le cadre de développement de l'association en s'appuyant sur notre patrimoine issu de la protection de l'enfance.
- Être à l'écoute des partenaires, des prescripteurs et des financeurs (magistrats, PJJ, élus).
- Développer les coopérations avec les autres acteurs du secteur et des territoires.

UNE EXIGENCE DE FRATERNITÉ ET DE LAÏCITÉ

Nous sommes profondément humanistes, et c'est ce qui nous motive à œuvrer au développement de la personne dans sa dimension propre comme dans sa dimension sociale. Nous cherchons à révéler chez chacun ses potentialités et sa capacité à construire son avenir de manière éclairée et choisie.

L'humanisme et la fraternité s'appuient sur un certain nombre de principes qui les font vivre et qui peuvent prendre une importance singulière selon les circonstances. Pour nous, le principe de laïcité est aujourd'hui essentiel.

Une ambition pour agir :

- Affirmer notre contribution à une société fraternelle donc solidairement engagée et inclusive pour tous.
- Promouvoir la capacité de chacun à conduire sa propre destinée en lui offrant les conditions d'une éducation ambitieuse et respectueuse de sa personne.
- Lutter contre toutes les formes d'obscurantisme, de discrimination et de repli sur soi.
- Inscrire les droits de l'Homme et de l'Enfant comme une référence de l'action de chaque acteur de l'association.



Une ambition pour agir :

- Piloter les ressources de l'association pour assurer sa viabilité économique tout en garantissant l'équité et la valeur de son action.
- Développer l'engagement citoyen dans la réalisation du projet associatif.
- Placer le fonctionnement de l'association dans une perspective écologique, vivable et raisonnée qui prenne en compte les nouveaux modes de vie.



UNE STRATÉGIE 2017 - 2021

OBJECTIF : « HÉBERGER » DANS UN SOUCI DE PARCOURS ET DE RESPECT DES PUBLICS

5 Notre activité d'hébergement concerne plus de 250 enfants par an. Nous devons rénover l'ensemble de nos structures d'accueil et structurer un dispositif global « hébergement et accueil de jour » propre à permettre une diversité et une multitude d'adaptations aux besoins des publics.

6 Il est aujourd'hui demandé aux jeunes suivis en protection de l'enfance d'accélérer leur prise d'autonomie alors qu'ils sont souvent loin d'y être prêts. En effet, l'âge à partir duquel ils deviennent pleinement autonomes a très largement reculé dans toutes les couches de la société. Nous devons créer de nouvelles modalités d'hébergements pour élargir l'espace/temps d'accueil des jeunes majeurs.



AXE 1 : SAUVEGARDE42 ACCUEILLE, PRÉVIENT, ACCOMPAGNE ET HÉBERGE POUR GARANTIR LA DIGNITÉ DE CHACUN

OBJECTIF : « PRÉVENIR » AU PLUS TÔT ET AU PLUS PRÈS

3 Prévenir au plus tôt, c'est avant tout agir pour renforcer les compétences psychosociales et donner les clés aux enfants et aux jeunes pour développer leur esprit critique et leur capacité à faire des choix. Nous devons engager des projets de prévention primaire en direction des enfants et des jeunes et mobiliser des partenariats forts avec les dispositifs préventifs de droit commun.

4 L'expérience de plus de 80 ans de nos professionnels nous permet d'affirmer avec force que beaucoup de situations de protection de l'enfance auraient pu être évitées si elles avaient été prises en considération très tôt y compris en matière de périnatalité. Nous devons impliquer Sauvegarde42 dans la mise en œuvre des politiques publiques de la Petite Enfance.

OBJECTIF : ACCOMPAGNER LES JEUNESSES, UN ENJEU POUR LA SOCIÉTÉ

8 L'association doit s'adapter aux évolutions sociales et économiques dans lesquelles grandissent les jeunes de 16 à 25 ans. Nous devons démultiplier les dispositifs, projets, innovations et situations favorisant l'inclusion sociale, professionnelle, éducative et citoyenne et améliorer notre action pour les accueils et hébergements en milieu contraint des jeunes.

AXE 2 : SAUVEGARDE42 PARTICIPE D'UNE ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE DE QUALITÉ POUR TOUS

OBJECTIF : L'ÉPANOUISSEMENT ÉDUCATIF, UN ÉCOSYSTÈME À CULTIVER POUR FAVORISER LES PARCOURS

10 L'épanouissement éducatif d'un enfant passe par une intégration harmonieuse dans son environnement familial, scolaire et de loisirs. Nous devons développer des projets qui favorisent l'épanouissement éducatif des publics et intégrer dans chaque projet pour l'enfant et sa famille les dimensions scolaires, action culturelle et loisirs éducatifs comme composantes essentielles du parcours.

OBJECTIF : LA RELATION AUX FAMILLES, UNE APPROCHE EN MOUVEMENT PERMANENT

12 Nous observons depuis plusieurs années maintenant que la façon dont nous situons l'exercice, l'expérience et la pratique de la parentalité nous renvoie régulièrement à des débats importants, à des retours de parents, à des recherches incessantes d'ajustement de nos pratiques. Nous devons élaborer un référentiel qualité de « soutien à l'autorité parentale » et promouvoir toutes les initiatives pour « prendre en compte » autrement les familles en protection de l'enfance et plus largement dans la société.

OBJECTIF : « ACCUEILLIR », UN ACTE FONDATEUR

1 Quelles que soient nos activités, la « fonction accueil » revient comme un élément fondamental. Qualifier cette fonction est un enjeu des prochaines années. Nous devons promouvoir la fonction « accueil » dans tous nos établissements et services.

2 Pour incarner et rendre visible cette fonction d'accueil, particulièrement en direction des familles, il importe de l'installer dans tous nos territoires d'intervention. Nous devons mailler le territoire ligérien en implantant des espaces territoriaux.



OBJECTIF : PENSONS NOTRE ACTION DE MANIÈRE TRANSVERSALE, DE LA PETITE ENFANCE À L'ADOLESCENCE

14 Nous remarquons que certains publics nécessitent une attention particulière. La petite enfance et l'adolescence, périodes charnières dans la construction, sont des moments complexes. Il y a un enjeu de complémentarité de notre offre et de mutualisation de nos compétences. Nous devons densifier nos projets favorisant la prise en compte de la petite enfance dans nos établissements et services et construire un accompagnement spécifique à l'attention des adolescents pris en charge au sein de l'association.

OBJECTIF : SE DÉVELOPPER POUR PROGRESSER

16 Nous devons développer notre action en agissant sur les champs d'activités qui se trouvent à l'interface ou en prolongement de nos cœurs de métiers et nous ouvrir vers le monde économique pour soutenir notre action sur le plan éducatif et social et profiter d'opportunités nouvelles.

Sauvegarde⁴²

AMBITION ASSOCIATIVE
4 AXES
18 OBJECTIFS
35 CHANTIERS



DIRECTION GÉNÉRALE
94, rue Gabriel Péri 42100 Saint-Étienne
Téléphone : 04 77 32 72 45
Télécopie : 04 77 32 83 81
Courriel : directiongenerale@sauvegarde42.fr
www.sauvegarde42.fr